



La lettre Agriculture et Alimentation de la France insoumise

Numéro 11 - Novembre 2018

ÉDITORIAL

Le bio fait les frais de l'hypocrisie gouvernementale

Deux tiers des agriculteurs-trices bio attendent toujours le versement de leurs aides de 2016 : « Tous les versements sont en retard, détaille Dominique Marion de la Fédération nationale de l'agriculture biologique (Fnab). Entre 25 000 et 27 000 agriculteurs sont impactés par ces retards, les plus fragiles sont ceux qui sont en période de conversion. »

En cause, un pseudo bug informatique dû à l'incompatibilité du logiciel de références cadastrales entre l'Etat français et la commission européenne. Curieusement, le bug n'affecte que les mesures environnementales, les aides traditionnelles aux agricultures conventionnelles ayant elles été versées à 99% !!

La situation s'avère dramatique pour des petites fermes en conversion ou en situation de trésorerie précaire, la plupart ont dû contracter des prêts à court terme ou des avances remboursables pour survivre. Autant de démarches administratives lourdes tant pour les agriculteurs que les agents en charge de ces demandes – en sous effectif et en contrat à durée déterminée... un vrai magma bureaucratique ! Les organismes gestionnaires de contrats Natura 2000 pour les sites naturels re-

marquables, assortis de mesures agro-environnementales, sont également impactés.

Il faut aussi ajouter que non seulement les montants d'aide ont baissé mais encore l'aide au maintien à l'agriculture bio a été supprimée pour la part nationale du FEADER.

L'hypocrisie est donc totale et doit être dénoncée, surtout quand le gouvernement se fait fort d'avancer l'objectif de 20% d'agriculture bio dans les cantines en 2022 !

Pourtant, soutenir massivement et avec détermination l'agriculture agro-biologique est une nécessité pour le climat, les sols, l'eau, la biodiversité et la qualité de l'alimentation.

D'ailleurs, une étude menée sur un groupe de près de 70.000 personnes et publiée le 22 octobre dernier, a montré une diminution de 25% du risque de cancer chez les consommateurs « réguliers » d'aliments bio, par rapport aux personnes qui en consomment moins souvent. Malgré toute la prudence avec laquelle l'équipe INRA-INSERM a annoncé ces résultats (« Bien que le lien de cause à effet ne puisse être établi sur la base de cette seule étude(...) ») les chiens de garde de l'industrie

des pesticides sont montés au créneau contre les résultats de ce travail.

Montrer des effets positifs ou négatif de l'alimentation sur la santé est certes une tâche délicate car on peut facilement confondre l'effet de l'alimentation avec d'autres facteurs (âge, hygiène de vie, etc.). Dans cette étude, les risques de confusion ont été réduits au maximum.

Deux hypothèses pour expliquer ces bienfaits du bio : des teneurs plus élevées en micronutriments bénéfiques pour la santé dans les aliments bio d'une part, des résidus de pesticides dans les aliments issus d'une agriculture conventionnelle d'autre part. Rien de très étonnant, et on comprend d'autant mieux le déchaînement des sbires de l'industrie des pesticides, que l'on a par ailleurs jamais vu exiger des études pour mesurer les effets sur la santé de l'exposition de la population aux cocktails de pesticides...

Laurence Lyonais
Candidate aux élections Européennes



Synthèse de l'intervention d'Aurélie Trouvé : Pour une politique agricole et alimentaire européenne au service de l'intérêt général.

Dans le cadre des Amfis 2018, une conférence-débat sur la prochaine Politique Agricole Commune (PAC) était organisée, avec comme intervenants Aurélie Trouvé (agroéconomiste, enseignante-chercheur, ancienne co-présidente d'Attac), Michel David (paysan, membre de la Confédération paysanne) et Fernando Fernandez (en charge de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement à Podemos). Cette conférence était organisée alors que la Commission européenne a présenté ses propositions pour la prochaine PAC (2021-2027, voir aussi notre analyse dans le numéro de juillet dernier). Nous proposons dans ce numéro une synthèse de l'intervention d'Aurélie Trouvé, après avoir retranscrit celle de Fernando Fernandez dans la lettre de septembre dernier.

Aurélie Trouvé explique que ce qui se trame pour la future PAC en dit beaucoup sur l'Union européenne (UE) en complète déconfiture politique : une PAC à la carte alors qu'elle était auparavant l'un des piliers, voire le principal pilier de l'UE. La réforme envisagée confirme surtout l'orientation néo-libérale de la PAC que l'UE s'est imposée depuis les années 90.

Le Brexit va se traduire par un trou dans le budget européen, le Royaume-Uni étant contributeur net. Mais, au lieu d'être ambitieux sur le plan budgétaire, les États membres proposent de diminuer drastiquement le budget de l'UE, au détriment de ses deux grandes politiques : la politique de cohésion et la PAC.

Le projet confirme l'alignement des prix européens sur les cours internationaux, c'est-à-dire l'abandon de toute velléité de réguler les prix et la production en faveur de prix rémunérateurs pour les paysans. D'ailleurs, dans sa proposition, la Commission européenne dit : *les aides ne doivent pas avoir*



M. Adam, R. Dureau, A. Trouvé, F. Fernandez, L. Levard aux AmFis d'été 2018 à Marseille.

d'incidence sur les échanges commerciaux, pour que l'Union puisse respecter ses obligations dans l'accord de l'OMC, alors même que l'UE va beaucoup plus loin en termes de libéralisation que les exigences de l'OMC. Or, les marchés agricoles sont structurellement instables : si on ne régule pas les prix et les volumes de production, les prix fluctuent énormément et, surtout, ce sont des prix dumping qui correspondent aux excédents des pays les plus compétitifs dans le monde, c'est-à-dire une toute petite partie de la production mondiale. En Europe, on est quasiment les seuls à poursuivre dans cette voie ultra-libérale alors même que les autres pays (Inde, Chine, États-Unis...) re-régulent leurs marchés. Les dirigeants européens ont décidé déréguler les marchés et ils n'arrêtent pas de pomper pour tenter de colmater les brèches, sans jamais réussir à résoudre le problème (chutes de prix, prix faisant le yo-yo...). Ils nous proposent toujours des outils privés, notamment l'aide aux assurances privées, alors qu'on sait qu'économiquement, cela n'a aucun sens, parce que ça ne marche que dans certaines conditions. Ils nous proposent aussi de former des Organisations de Producteurs (OP), alors que l'expérience dans le lait et dans d'autres productions nous montre que cela marche très peu si, à côté, ●●●



●●● on continue de déréguler les marchés. Ils nous proposent une réserve de crise européenne, mais dont on ne sait pas le montant ni ce qu'elle fera. Quant aux droits de douane, c'est vrai qu'ils sont encore supérieurs dans le secteur agricole que dans d'autres secteurs. Mais, à travers les dizaines d'accords de libre-échange, ils sont régulièrement attaqués et progressivement démantelés (accords avec le Canada, le Mercosur, etc.). Bref, on devient une vraie passoire et l'on ne peut plus réguler grand-chose.

Aurélien Trouvé souligne aussi qu'il n'y a pas de concurrence pure et parfaite dans le secteur agricole puisqu'on a une concentration très aigüe des industries de la transformation et la distribution. Du coup la Commission propose de former des oligopoles de producteurs face aux oligopoles de l'aval. Alors, évidemment, dans tout ça les dindons de la farce risquent d'être les consommateurs, à moins de former des oligopoles de consommateurs. On arrive à de telles absurdités à force de se vouloir néo-libéraux dans des marchés qui, de toute façon, ne peuvent pas fonctionner en concurrence pure et parfaite.

Alors, pour compenser ces prix bas, les libéraux ont inventé les aides découplées : des aides versées par hectare et non par actif agricole. Il s'agit donc d'une subvention au capital foncier qui pousse à l'agrandissement. Des aides monumentales (85% du revenu agricole français en 2016), avec quasiment aucune légitimité sociale, environnementale ou économique. Des études montrent que, par ailleurs, en moyenne en France sur certaines productions, plus vous polluez et moins vous maintenez d'emplois, plus vous touchez d'aides par hectare. Alors, évidemment, pour les libéraux c'est génial parce que ces aides sont classées dans ladite *boîte verte* de l'OMC qui est censée ne pas distordre les marchés. Mais, les pays du Sud poursuivent l'Europe pour ces subventions parce qu'ils savent bien que cela nous permette d'exporter à des prix bien inférieurs aux coûts de production. Donc, de toutes façons, on est régulièrement attaqué.

Depuis 10-20 ans il y avait quand même eu des tentatives (notamment avec le précédent commissaire européen Dacian Cioloș) pour re-légitimer les aides en mettant plus de conditions environnementales, en écrêtant les aides pour les plus grandes exploitations ou en rajoutant des aides pour les plus petites exploitations. Tout cela est

largement abandonné dans la nouvelle proposition de la Commission.

On va donc tout laisser au bon vouloir des États membres. Par exemple, on propose un paiement redistributif pour les petites et moyennes exploitations, ou encore un éco-dispositif (des aides en faveur de l'environnement), mais on ne dit pas s'il y aura des budgets minimaux dans chaque État. Chacun fera ce qu'il veut. On renvoie donc l'environnement à l'échelon national dans ce qu'on va appeler des plans stratégiques nationaux. La commission dit : *Ne vous inquiétez pas on fera le gendarme on regardera si les États membres respectent bien l'environnement dans le versement de leurs aides*. Mais, comment avoir confiance dans une Commission qui vient de décider de dérogations pour les Pays-Bas sur la directive nitrates alors même que ce pays vient de faire une fraude massive à l'épandage de lisier. De plus, cela court-circuite complètement le Parlement européen. La Commission se donne ainsi des prérogatives hallucinantes : c'est elle seule qui jugera si les États membres sont environnementaux ou pas. Une vraie régression démocratique et une concentration des pouvoirs au sein de la Commission, révélateur de ce que devient l'UE.

Évidemment, au sein de chaque pays, les lobbys agricoles auront beau jeu de dire au gouvernement : *On est dans un espace où il faut être le plus compétitif possible, ne nous mettez pas trop de contraintes environnementales*. Donc, évidemment, il y aura un nivellement vers le bas dans toute l'UE, à rebours des maigres tentatives qui ont pu être réalisées depuis les années 90.

Aurélien Trouvé conclue en soulignant que, malgré cela il existe des propositions très ambitieuses de multiples organisations paysannes agricoles, environnementales et de solidarité internationale. On a des plateformes nationales très larges, comme le groupe *Pour une autre PAC* dont fait partie la Confédération paysanne et bien d'autres. On a vraiment des convergences très fortes entre citoyens, consommateurs, écologistes, paysans pour avoir une autre PAC à l'échelle européenne, mais véritablement ce n'est pas ce choix qui est fait aujourd'hui.



Nouvelles du groupe parlementaire : l'analyse du budget agricole par Mathilde Panot



Mathilde Panot, députée de la France insoumise

Chaque automne l'Assemblée Nationale examine le budget de l'année à venir. Cette année le budget de l'agriculture est en baisse de 10 % à 4,7 milliards d'euros et prévoit

La suppression de 140 postes. Le ministère défend un budget « stable » et explique cette baisse par deux mesures « techniques » : une

dotations pour aléas créée en 2018 qui passe de 300 M€ à 200 M€ car seuls 190 M€ seront consommés en 2018 et le transfert des baisses de cotisations sociales du budget du ministère à la Sécurité Sociale (400 M€). Or les budgets de la transition écologique et de la sécurité sanitaire sont

aussi en baisse. Ainsi l'enveloppe prévue pour financer la transition écologique à travers le deuxième pilier de la PAC baisse de 54 M€. Avec le cofinancement de l'UE on obtient une enveloppe globale de 252 M€ contre 325,6 M€ en 2018 soit une baisse de 73 M€.

Le budget de la sécurité sanitaire passe de 553 à 537 M€ alors qu'il est nécessaire de renforcer les contrôles suite au scandale Lactalis. Par ailleurs les syndicats de l'Office National des Forêts (ONF) nous alertent sur la suppression de 300 postes par an pendant 5 ans.

Enfin, ce budget est le premier depuis le vote de la loi agriculture et alimentation à la suite des États Généraux de l'Alimentation. Le Gouvernement laisse les interprofessions définir les indicateurs de coûts de production censés donner une meilleure rémunération aux agriculteurs. Pour la filière laitière ou celle des œufs, la distribution n'est pas rentrée dans les interprofessions. Dans la filière bovine, les distributeurs refusent de prendre en compte la rémunération de l'agriculteur dans son coût de production. Ceci alors que la sécheresse estivale risque de renchérir les coûts de production. Bref, on est loin du compte.

En Suisse

Le 23 septembre, 2 votations ont été soumises au vote en Suisse.

« Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques » a été présentée par une coalition (Verts, PS, La Gauche, Greenpeace, ...). Elle proposait de produire localement les aliments en respectant l'environnement et le bien-être des animaux, dans des conditions de travail équitables en encadrant le « libre-échange » au profit du commerce équitable.

« Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous » a été présentée par le syndicat paysans Uniterre, équivalent à notre Confédération Paysanne. Elle demandait que la politique agricole, via des interventions étatiques de grande ampleur, privilégie une agriculture axée sur la petite paysannerie avec un approvisionnement régional.

Depuis 1891, seules 22 votations sur 330 ont été acceptées ! Ces 2 votations n'ont pas dérogé la règle : elles ont été rejetées par 61 et 68% des votants, mais seuls 37% de

Suisse se sont exprimés. Le rejet a été très net dans les cantons alémaniques alors que les romands les ont approuvés.

Alors que les contenus de ces propositions correspondent à celles de LFI, il est intéressant de comprendre leurs rejets. Il semble que l'inscription dans la constitution de textes qui sont perçus plus comme des obligations réglementaires, ait bloqué de nombreux électeurs. La peur de voir les prix des denrées alimentaires augmentées et une certaine remise en cause du capitalisme sont aussi des éléments clefs dans le rejet de ces initiatives. Bien sûr, les moyens du "non" dépassaient largement ceux du "oui". Reste que les débats engendrés par ces initiatives ont fait bouger les lignes et permis d'avancer dans les propositions, dont certaines ont été reprises par l'exécutif.

Christian Prat

Pour en savoir plus :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Initiative_populaire_fédérale

www.aliments-equitables.ch

<http://www.souverainete-alimentaire.ch>

